

Inform'elle est un organisme à but non lucratif créé en Montérégie en 1978. Sa raison d'être est de vulgariser l'information juridique en droit de la famille. Son objectif est d'informer les femmes et leur famille sur leurs droits et obligations afin de faciliter leur démarche juridique.



Grille d'activités 2016-2017

Un centre au cœur de vos
préoccupations familiales

Vulgarisation d'information juridique
Médiation familiale
Sessions d'information à coûts modiques

Plus de 35 ans d'activités

pour aider la population à connaître et
comprendre ses droits en matière familiale



Secrétariat
450 443-3442
Télécopieur
450 443-2992
Ligne d'information juridique
450 443-8221
(sans frais en Montérégie 1 877 443-8221)

Ligne d'information
Médiation
Formation

Des services d'ordre juridique pour toute la famille

Inform'elle est un organisme à but non lucratif créé en Montérégie en 1978 qui fonde son action sur des valeurs de justice, d'autonomie, de rigueur et de solidarité. Situé à Saint-Hubert, Inform'elle est l'un des seuls organismes de la région dont la raison d'être est de rendre accessible et de vulgariser l'information juridique en droit de la famille. Ses services s'adressent à toute la population. Son action sociale vise l'autonomie des femmes de même que l'égalité des hommes et des femmes.

Inform'elle vous renseigne dans un climat de soutien et de collaboration. Lors d'une nouvelle situation familiale telle que le mariage, le divorce, le décès, etc., vous apprécierez connaître et comprendre les implications légales qui découlent de ce qui vous arrive. Inform'elle est là pour vous aider à démystifier le langage juridique en droit familial.

Pour réaliser cet objectif, Inform'elle offre plusieurs services d'ordre juridique touchant le droit de la famille :

- Ligne d'information juridique gratuite
- Cours en droit de la famille offert au public
- Vente du *Fichier juridique*
- Rencontres de médiation familiale
- Atelier Autodivorce
- Sessions d'information juridique
- Devenir bénévole chez Inform'elle

Dépliant de l'organisme

Si vous désirez obtenir des dépliants d'Inform'elle pour distribuer, consulter ou afficher, contactez-nous et nous vous en enverrons avec plaisir.

Pour commander : 450 443-3442, poste 221
droitpourelle@informelle.osbl.ca



Cours en droit de la famille

NOUVEAUTÉ 2016

Inform'elle offre à la population un nouveau cours en droit de la famille.

Vous aimez apprendre de nouvelles choses et le droit familial vous intéresse? Vous aimeriez avoir de l'information complète sur vos droits et obligations afin d'être mieux outillé dans votre vie? Vous travaillez dans un domaine connexe et aimeriez acquérir de nouvelles connaissances juridiques? Le cours en droit de la famille est pour vous! Animées par une avocate, ce cours effectue un survol des notions de base du droit familial durant 12 rencontres hebdomadaires. Aucune connaissance juridique n'est requise pour s'inscrire.

Les cours auront lieu :

- Les mercredis, **28 septembre au 14 décembre 2016**, de 18 h 30 à 21 h 30
- Les mardis, **17 janvier au 4 avril 2017**, de 18 h 30 à 21 h 30

Le coût est de **200 \$**, ce qui inclut les notes de cours et l'impression de documents.

Contenu du cours : système judiciaire, filiation, mariage et ses effets, contrat de mariage et régimes matrimoniaux, rupture du mariage, pension alimentaire, union de fait et rupture, médiation familiale, droit international privé, mandat de protection et régimes de protection, succession et testament.

Les inscriptions se font en contactant le secrétariat d'Inform'elle au 450 443-3442, poste 221.

Fichier juridique

Le *Fichier juridique* 2016 est maintenant disponible! Créé par Inform'elle, il s'agit de l'outil de référence par excellence en droit familial depuis plus de 30 ans.

Ce *Fichier juridique* contient 18 chapitres dans lesquels l'information est présentée et vulgarisée sous la forme de questions-réponses. Un chapitre complet est réservé aux aînés. Une table des matières principale permet de prendre connaissance des différents chapitres. Afin de faciliter la recherche d'information, chaque chapitre contient aussi sa propre table des matières. En plus de l'information juridique, ce *Fichier* contient une multitude d'autres renseignements pertinents : des titres de publications, un bottin de ressources et un lexique.

Inform'elle vend désormais le *Fichier juridique* sur une clé USB contenant les versions électronique et PDF aux fins d'impression.



La clé USB se vend au coût de 60 \$ seulement.

Vous aurez donc droit à deux versions du *Fichier* pour le prix d'un. Chaque version, PDF et électronique, est téléchargeable et imprimable un maximum de trois fois. Référez-vous à notre *Licence de droits d'auteurs* pour plus de détails.

Sous la responsabilité d'une avocate, le *Fichier juridique* d'Inform'elle est revu régulièrement. L'information s'y retrouvant concorde ainsi avec l'évolution des lois et des dispositions légales.

Pour information : 450 443-3442, poste 221

Pour imprimer un bon de commande :
www.informelle.osbl.ca/public/fichier-juridique.html

Ligne d'information juridique

Lorsqu'une personne vit une nouvelle situation familiale, plusieurs questions surgissent dans son esprit et des décisions doivent être prises rapidement. Il est alors nécessaire de connaître et de comprendre ses droits et obligations pour pouvoir prendre des décisions justes et éclairées.

C'est pourquoi Inform'elle offre gratuitement et en toute confidentialité une ligne d'information juridique en droit de la famille. Femmes et hommes peuvent obtenir des réponses à leurs questions touchant le droit familial, que ce soit à propos du divorce, du testament, de la pension alimentaire, du mariage, des enfants, etc.



Des bénévoles formées en droit de la famille assurent la permanence à la ligne d'information juridique. Elles sont là pour informer les personnes au bout du fil et au besoin, pour référer des organismes d'aide et des professionnelles.

Ligne d'information juridique gratuite
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30

450 443-8221
1 877 443-8221 (sans frais)

Atelier Autodivorce

Dans l'atelier Autodivorce, vous rédigez vous-mêmes votre requête en divorce afin d'aller la présenter devant le tribunal. Vous devez être en accord sur toutes les modalités de divorce et posséder obligatoirement l'entente découlant d'un processus de médiation familiale.

L'atelier est animé par une avocate et s'étend sur 3 rencontres. Notez qu'il y a 2 semaines de relâche entre la 2^e et la 3^e rencontre pour vous permettre de rédiger votre requête à la maison. Cette rédaction exigera de vous un investissement de temps.

Autodivorce est offert au coût de 200 \$ par personne ou de 300 \$ par couple. Ces montants n'incluent pas les frais du timbre judiciaire, lesquels sont payables à la cour.

Les inscriptions doivent se faire 2 semaines avant le début de chaque session au secrétariat d'Inform'elle au 450 443-3442.

1^{re} session :

Lundis 24-31 octobre et 14 novembre 2016
19 h à 21 h 30

2^e session :

Mardis 22-29 novembre et 13 décembre 2016
19 h à 21 h 30

3^e session :

Mercredis 11-18 janvier et 8 février 2017
19 h à 21 h 30

4^e session :

Jeudis 9-16 mars et 6 avril 2017
19 h à 21 h 30

5^e session :

Mardis 25 avril et 2- 23 mai 2017
19 h à 21 h 30

Médiation familiale

La médiation familiale permet de régler votre séparation dans l'harmonie : sans confrontation, ni animosité. Avec l'aide d'une médiatrice, vous négociez vous-mêmes les modalités de votre rupture (garde des enfants, partage des biens, pension alimentaire, etc.) en fonction des besoins de tous les membres de votre famille.



Notre organisme à but non lucratif, spécialisé en droit de la famille, offre ce service depuis plus de 20 ans et possède une équipe multidisciplinaire de médiatrices accréditées, toutes animées par la neutralité et le désir d'équité. Notre service personnalisé, propre au communautaire, vous offre plus de support et un bagage important d'informations, de références professionnelles, d'explications et de ressources.

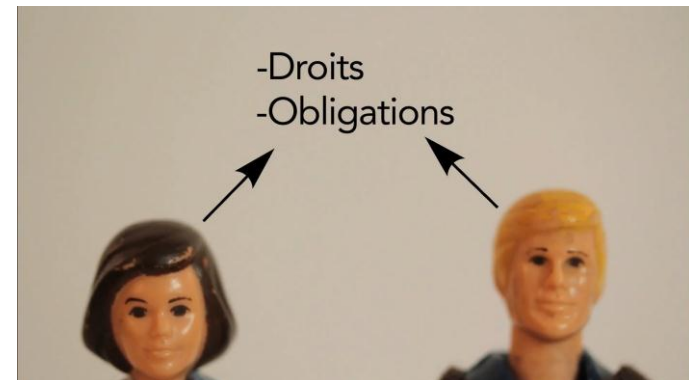
Tarifs

- Les 5 premières heures sont gratuites pour les parents qui ont au moins un enfant à charge.
- Pour la révision d'un jugement ou d'une entente, ils ont aussi droit à 2 h 30 gratuites.
- Pour les rencontres supplémentaires, ou pour les couples sans enfant à charge, le coût chez Inform'elle est de 110 \$ de l'heure.

**Mettez toutes les chances de votre côté :
communiqués avec nous au 450 443-3442**

Devenir bénévole chez Inform'elle

Chez Inform'elle, les bénévoles répondent à la ligne d'information juridique 1/2 journée par semaine. Étudiantes, professionnelles ou retraitées, les bénévoles aiment apprendre et comprendre les réalités matrimoniales et familiales. Dotées d'une excellente capacité d'écoute, d'empathie et d'ouverture, elles partagent un point commun: le désir de s'impliquer auprès des femmes et de leur famille pour les soutenir dans leurs démarches de prise en charge et les informer sur leurs droits et obligations.



Pour relever ce défi stimulant, il suffit de participer aux séances d'introduction au bénévolat obligatoires. Animées par des professionnelles du droit, ces séances effectuent un survol des notions de base du droit familial. Aucune connaissance juridique n'est requise. Une période de jumelage et une formation continue mensuelle sont prévues. Le coût de la séance est de 30 \$ pour les futures bénévoles.

Introduction au bénévolat en droit de la famille :

- 3-5-7-12 octobre 2016, de 9 h à 16 h
- 28-30 novembre et 2-5 décembre 2016, de 9 h à 16 h
- 30 janvier et 1-3-8 février 2017, de 9 h à 16 h
- 3-5-7-12 avril 2017, de 9 h à 16 h

Sessions d'information juridique offertes chez Inform'elle

Sessions au coût de 5 \$ (10 \$ avec les notes PowerPoint).
Inscription : 450 443-3442, poste 221.

Rupture de l'union de fait

- Lundi 17 octobre 2016, 13 h 30 à 16 h
- Mardi 15 novembre 2016, 19 h à 21 h 30
- Mardi 6 décembre 2016, 13 h 30 à 16 h
- Mardi 10 janvier 2017, 19 h à 21 h 30
- Lundi 13 février 2017, 13 h 30 à 16 h
- Mercredi 22 mars 2017, 19 h à 21 h 30
- Mardi 11 avril 2017, 13 h 30 à 16 h
- Mercredi 10 mai 2017, 19 h à 21 h 30
- Mardi 6 juin 2017, 13 h 30 à 16 h

Rupture du mariage

- Mardi 18 octobre 2016, 13 h 30 à 16 h
- Mardi 8 novembre 2016, 19 h à 21 h 30
- Lundi 19 décembre 2016, 13 h 30 à 16 h
- Lundi 9 janvier 2017, 19 h à 21 h 30
- Mercredi 15 février 2017, 13 h 30 à 16 h
- Jeudi 23 mars 2017, 19 h à 21 h 30
- Mercredi 5 avril 2017, 13 h 30 à 16 h
- Jeudi 11 mai 2017, 19 h à 21 h 30
- Lundi 5 juin 2017, 13 h 30 à 16 h

Succession et testament

- Lundi 12 septembre 2016, 13 h 30 à 15 h 30
- Mardi 25 octobre 2016, 19 h à 21 h
- Jeudi 17 novembre 2016, 13 h 30 à 15 h 30
- Lundi 12 décembre 2016, 19 h à 21 h
- Jeudi 19 janvier 2017, 13 h 30 à 15 h 30
- Mercredi 22 février 2017, 19 h à 21 h
- Mardi 6 mars 2017, 13 h 30 à 15 h 30
- Mardi 18 avril 2017, 19 h à 21 h
- Lundi 15 mai 2017, 13 h 30 à 15 h 30

Mandat de protection et curatelle

- Mardi 13 septembre 2016, 13 h 30 à 15 h 30
- Jeudi 20 octobre 2016, 19 h à 21 h
- Jeudi 8 décembre 2016, 13 h 30 à 15 h 30
- Lundi 20 février 2017, 13 h 30 à 15 h 30
- Jeudi 13 avril 2017, 19 h à 21 h
- Mercredi 14 juin 2017, 13 h 30 à 15 h 30

Sessions d'information juridique offertes chez Inform'elle (suite)

Union de fait et contrat de vie commune

- Mercredi 14 septembre 2016, 13 h 30 à 15 h 30
- Lundi 7 novembre 2016, 19 h à 21 h
- Jeudi 1^{er} décembre 2016, 13 h 30 à 15 h 30
- Lundi 23 janvier 2017, 13 h 30 à 15 h 30
- Jeudi 16 février 2017, 19 h à 21 h
- Mercredi 15 mars 2017, 13 h 30 à 15 h 30
- Mercredi 19 avril 2017, 19 h à 21 h
- Jeudi 25 mai 2017, 13 h 30 à 15 h 30
- Lundi 12 juin 2017, 19 h à 21 h

Sessions d'information juridique offertes à l'extérieur

Inform'elle offre un choix de 5 sessions d'information juridique de 2 heures chacune à tout groupe de la Montérégie de 10 personnes et plus qui en fait la demande. Les sujets de ces sessions d'information sont :

Les sujets de ces sessions d'information sont :

- Rupture du mariage
- Rupture de l'union de fait
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Union de fait (contrat de vie commune)

La logistique de la session d'information (inscriptions, paiements des participants, salle) et les frais de déplacement sont assumés par l'organisme demandeur, après entente avec les responsables d'Inform'elle.

Le coût est de 5 \$ par personne. Certaines conditions s'appliquent. Pour information : 450 443-3442, poste 221